

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »

Siège Social : 07, Rue Borjine Montplaisir 1073

Le Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Réassurances « Tunis Re », réuni le mercredi 25 avril 2012, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, convoquée pour le 5 juin 2012, la distribution de 0,325 Dinar par action, de dividende relatif à l'exercice 2011.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.